

# Rentrée 2025 : les dossiers de bourse communale sont à votre disposition

La bourse communale est un dispositif de solidarité municipale mis en oeuvre au bénéfice de toute famille Bessancourtoise pouvant justifier d'enfants scolarisés à partir de l'entrée en 6ème.



Afin de soutenir les familles dans leurs dépenses liées à la scolarité de leurs enfants, le CCAS renouvelle son dispositif de **bourse scolaire** pour la rentrée 2025.

Cette aide, attribuée sous conditions de ressources et sur présentation de justificatifs, s'adresse aux familles dont les enfants sont scolarisés au **collège**, au **lycée** ou poursuivent des **études supérieures**.

## Comment faire votre demande ?

Les dossiers de demande sont à retirer auprès du **CCAS (1 square Becquet)** ou à télécharger directement sur le site de la Ville.

Une fois l'ensemble des pièces justificatives réunies, les personnes intéressées sont invitées à prendre rendez-vous avec les agents du CCAS pour déposer leur dossier avant la date limite.

Après instruction par le CCAS, les dossiers seront présentés au **Conseil d'Administration du CCAS**, qui statuera lors de sa séance de décembre sur l'attribution ou non de la bourse aux familles demandeuses.

Documents

Document

[formulaire dossier bourse communale](#)

Contact

**CCAS**

Tél. 06.25.50.26.23

[ccas.secretariat@ville-bessancourt.fr](mailto:ccas.secretariat@ville-bessancourt.fr)